

Nos Tarifs - Immobilier Vente et Location sur Nice et sur Nice Nord

Attestation de Garantie Transaction sans manquement de fond ALLIANZ Courtier VERSPIEREN Loi du 02 janvier 1970 Décret du 20 juillet 1972

Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle GAN 460.000€ Courtier VERSPIEREN Police N°86.181.229 Loi du 02 janvier 1970 Décret du 20 juillet 1972

Carte professionnelle délivrée et renouvelée par la CCI de Nice le 09.03.2019 valable jusqu'au 09.03.2022 N°CPI 0605 2016 000 004 870

Mediation à la consommation: ANM Association Nationale des Médiateurs CECMC , 62 rue Tiquetonne 75002 Paris

Affichage des tarifs Arrêté du 29 juin 1990 / Loi ALUR / Arrêté du 10 janvier 2017

Tarifs applicables aux mandats de vente à partir du 11.01.2020 (rémunération à la charge du vendeur) ou aux mandats de recherche (rémunération à la charge de l'acquéreur).

Formule « Simplicité »	Formule « Confiance »	Formule « Sérénité »
MANDAT SIMPLE	MANDAT SEMI-EXCLUSIF	MANDAT EXCLUSIF
<p>5 % TTC sur le prix public ○ sans exclusivité, il vous permet de confier l'affaire à plusieurs professionnels, tout en gardant la possibilité d'effectuer vous-même la recherche d'un acheteur. La rémunération ne sera due qu'à l'agent immobilier ayant réussi à réaliser la vente.</p>	<p>4,5% TTC sur le prix public ○ vous donnez un mandat à un professionnel de l'immobilier tout en vous gardant la possibilité de vendre votre bien par vous-même. Vous ne pouvez pas faire appel à un autre professionnel de l'immobilier. La rémunération ne sera due à l'agent qu'en cas de concrétisation de la vente par son intermédiaire.</p>	<p>4,5% TTC sur le prix public ○ ○ Reportage Photo offert ○ Frais de Diagnostics obligatoires remboursés si la vente est réalisée par nos soins. il confère une exclusivité à une seule agence immobilière. Seule l'agence peut vendre le bien. Vous ne pouvez pas vendre votre bien par vous-même ou faire appel à un autre professionnel</p>

Prix forfaitaire pour la vente d'emplacement de parking, box ou garage 2.500 € T.T.C

Prix forfaitaire pour la vente d'emplacement de parking, box ou garage au delà de 28.000 € 2.900 € T.T.C

Prix forfaitaire pour la vente d'un bien immobilier dont le prix est inférieur à 110.000 € 6.000 € T.T.C

T.V.A applicable 20,00 %

La direction se réserve le droit de diminuer ses tarifs et de demander une rémunération inférieure ou égale aux montants indiqués ci-dessus ou le cas échéant de manière exceptionnelle un forfait inférieur ou égal aux montants indiqués ci-dessus.

Tout les prix communiqués par l'agence (en vitrine, sur Internet ou supports papiers, magazines) sont T.T.C et la rémunération de l'agence est incluse en ces prix (Cas d'un mandat de vente, rémunération à la charge du vendeur).

HONORAIRES DE LOCATION

Location d'habitation principale ou mixte (loi 1989) et location meublées

Honoraires Location LOI ALUR:

1 mois de loyer (TTC) hors charges à la charge du bailleur

10€/m² TTC Honoraires à la charge du locataire.

3€/m² TTC (visite, constitution du dossier et état des lieux) à la charge du locataire pour la moitié et à la charge du bailleur pour l'autre moitié.

Location de box,garage ou parking

Tarif forfaitaire de 220.00€ TTC (183.33 € HT + TVA 20% 36.67€)

Le montant des honoraires de location exigé au locataire entrant sera donc de 110.00 €.

Le montant des honoraires de location exigé au propriétaire sera donc de 110.00 €.

Thomas ZAMMOUT - Directeur